

Disparus de guerre

de Nada MERHI

Samia Abdallah : « Jusqu'au dernier souffle, mes parents ont attendu mon frère »

Le sort de milliers de Libanais disparus durant la guerre civile et la période qui l'a suivie, sous la tutelle syrienne au Liban, reste inconnu. Pour que ce dossier vieux de plus de trente ans ne reste pas occulté et relégué aux oubliettes, « L'Orient-Le Jour » relatera chaque semaine le témoignage d'un parent en quête de la vérité sur le sort d'un disparu.

Tripoli, 1984. De violents affrontements opposent les hommes de Yasser Arafat, alias Abou Ammar, chef du Fateh et de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), à ceux d'Abou Moussa, dissident du Fateh et fondateur de Fateh el-Intifada, appuyé par le régime syrien. Imad Abdallah, jeune lieutenant de 20 ans, combat dans les rangs du Fateh. Au cours de ces conflits, « il est enlevé par les hommes d'Abou Moussa et remis à leurs alliés syriens », raconte sa sœur, Samia Abdallah. « Nous attendons son retour depuis bientôt 27 ans », poursuit-elle.



Samia Abdallah poursuit la quête entamée par ses parents pour connaître le sort de son frère, Imad, détenu en Syrie depuis 1984.

nous ignorons où il se trouve et ce qu'il est devenu. » Cinq années plus tôt, « en 1998, des Jordaniens, relaxés des prisons syriennes, avaient dressé une liste de plusieurs noms de détenus en Syrie et dont les parents ignoraient le sort ». « Au nombre de ces noms figuraient ceux de plusieurs Libanais, et celui de Imad, précise Samia Abdallah. Mon frère aîné, qui vivait en Jordanie, a essayé d'entrer en contact avec ces prisonniers. Il a réussi à rencontrer deux d'entre eux et à s'entretenir au téléphone avec un troisième. »

Tous les trois lui ont affirmé connaître Imad. L'un d'eux lui a raconté qu'ils étaient ensemble à Palmyre, en 1995, et que Imad souffrait beaucoup. Ils lui ont également dit que durant cinq ans, Imad était placé seul dans une cellule et qu'il leur parlait à travers les murs. Il leur répétait son nom et leur disait qu'il avait de la famille au Liban, dans le camp de Saïda. « Mon frère a aujourd'hui 47 ans, précise Samia Abdallah. J'espère le revoir bientôt. Je suis optimiste, parce que tous les anciens détenus qui nous ont visités ici, sur les lieux du sit-in, m'ont assuré que mon frère est en Syrie. J'espère qu'avec la révolution syrienne, la vérité finira par éclater au grand jour. Je souhaite de tout mon cœur que le peuple syrien, et nos détenus, réussissent enfin à s'affranchir de l'injustice dont ils sont victimes depuis des dizaines d'années. Je suis optimiste. »

te », raconte cette femme qui, depuis bientôt dix ans, a pris la relève de ses parents à la recherche de la vérité. Elle fait partie de ce groupe de familles qui observent depuis le 11 avril 2005 un sit-in permanent dans le jardin Gibran Khalil Gibran, place Riad el-Solh, au centre-ville de Beyrouth, jusqu'à ce que cette vérité soit dévoilée. « Dans ces lettres, Imad nous appelait à l'aide, dit Samia Abdallah. Il avait écrit : "S'il vous plaît, aidez-moi. Sauvez-moi. Je suis fatigué et malade. Je suis en état de déprime." Il avait signé "votre frère benjamin". » Elle reprend d'une voix faible : « Nous sommes sûrs qu'il est l'auteur de ces lettres. Nous avons reconnu son style et son écriture. Il a fallu à Imad plus de quatre mois pour nous faire parvenir ces lettres avec l'aide d'un ancien détenu. A l'époque, il était à Palmyre. Aujourd'hui,

Imad est le benjamin d'une famille composée de quatre autres hommes et de deux femmes. « Jusqu'à leur mort, mes parents n'ont cessé de le chercher », se souvient Samia Abdallah. Mais comme des centaines d'autres familles, leurs recherches se sont avérées vaines. « Malgré tous les efforts qu'ils ont déployés et les contacts qu'ils ont effectués avec de hauts responsables libanais et syriens, mes parents n'ont pu rien faire pour Imad, poursuit-elle. Comme une renigaine, les personnes que ma mère sollicitait ne cessaient de lui dire "Inchallah kheir, ya hajji" (espérons bien, Madame). Elle n'a cessé d'espérer. Elle l'a fait jusqu'au dernier jour de sa vie. En vain. » Le père de Samia Abdallah est décédé en 2000 et sa mère en 2002. « En 2003, nous avons reçu deux lettres de mon frère, écrites avec une allumette

Bientôt une unité d'observation de la torture dans les lieux de détention

Droits de l'homme Une unité d'observation et de rapport des cas de torture dans les centres de détention et prisons du Liban est sur le point de voir le jour. Une initiative d'ALEF.

Anne-Marie EL-HAGE

L'Association libanaise pour l'éducation et la formation (ALEF) a clôturé ses travaux de formation à la prévention et à l'observation de la torture au Liban. Étendue sur une période d'un an, cette formation a permis à des journalistes, des blogueurs, des activistes des droits de l'homme, des représentants d'ONG, des avocats et des membres de la société civile, de mieux connaître le contexte de la torture au Liban. Le champ est désormais prêt à la mise en place d'une unité d'observation et de rapport des cas de torture, sous la direction d'ALEF. Une unité qui a également pour objectif de pousser l'État à mettre en place les modalités d'application de la Convention internationale contre la torture (CAT) qu'il a ratifiée en 2000 et de son protocole optionnel (Opcat), ratifié en 2008. Car il n'existe toujours aucune loi locale permettant l'application de ces conventions. Ce qui permet les dérives et l'absence de sanctions.

Et pourtant, le protocole optionnel impose aux autorités locales la mise en place de mécanismes nationaux de prévention (MNP) contre la torture. Il autorise aussi les visites des

prisons et des centres de détention par un comité international baptisé Sous-comité pour la prévention de la torture (SPT). Et ce parce que tout État a le devoir de préserver la santé des personnes en détention. « Ces visites permettent d'ailleurs un dialogue constructif avec les États et poussent les autorités à améliorer leurs systèmes carcéraux », explique l'intervenant Julien Courson, militant des droits de l'homme et fondateur d'ALEF.

Dialogue constructif avec l'État

Dans cette optique, le SPT a effectivement visité les prisons libanaises, il y a un an et demi environ. Mais rien n'a filtré de ces visites, d'autant que le rapport qu'il remet à l'État est confidentiel. « Nous voudrions pousser les autorités à publier ce rapport, mais nous nous heurtons à leur refus, souligne à ce niveau M. Courson. Car nul n'ignore que les conditions de détention sont mauvaises au Liban ». À titre d'exemple, entre 60 et 70 % des détenus sont en attente de jugement, selon les chiffres officiels. De plus, alors que se fait toujours attendre le transfert de la responsabilité des prisons du ministère de l'Inté-

rieur au ministère de la Justice, dont le décret date de 1964, « il semble que personne ne veuille vraiment assumer la responsabilité des prisons », estime Julien Courson.

Et de mentionner les prétextes invoqués par les autorités, notamment la mauvaise situation sécuritaire, le manque de budget et de personnel spécialisé. « Il y a un manque de volonté flagrant », observe-t-il. L'activiste ne peut aussi s'empêcher de se demander à quel point le tribunal militaire est indépendant, notamment lorsqu'il s'agit de cas de collaboration avec Israël. Il dénonce alors « la trop grande médiatisation de certaines affaires », de même que « les cas de torture ».

Alors qu'à l'heure actuelle, les mécanismes de prévention contre la torture sont toujours inexistantes, on pourrait bientôt assister à la création d'une telle structure au sein d'une unité nationale des droits de l'homme. « Mais encore faudrait-il que le MNP puisse bénéficier d'une certaine indépendance, ce qui n'est pas garanti, vu la nécessité pour les autorités concernées de lui consacrer un budget », estime de son côté Darine el-Hage, directrice exécutive d'ALEF. Dans cette optique, l'association

a publié une série de recommandations, tout en affirmant comprendre les réserves réalistes des parlementaires. Elle préconise aussi que l'étude des lois liées aux droits de l'homme soit ouverte à la société civile. « Il est important que les lois reflètent l'évolution de la société », observe Mme el-Hage. Mais elle déplore que les législateurs « prennent prétexte de mentalités encore rétrogrades pour éviter de faire évoluer les lois ».

Une référence fiable

Mais quelle est la vision d'une unité d'observation et de rapport des cas de torture au Liban et quelle serait sa mission ? L'unité d'observation et de rapport de la torture au Liban sera formée de journalistes, d'activistes et d'avocats qui coordonneront leurs efforts, sous la direction d'ALEF, dans l'objectif de créer un système durable de surveillance, de détection et de rapport des violations des droits de l'homme dans les prisons libanaises et les lieux de détention. Un système qui entend bien devenir une référence fiable pour les citoyens

et les victimes de torture, explique Julien Courson, vu qu'il n'existe toujours aucun accès à l'information transparente liée à la détention et à la torture.

La mise en place de cette unité se fera en plusieurs étapes. Elle nécessite, dans un premier temps, la rédaction d'un code de conduite destiné à bâtir la confiance entre ses membres. Une cartographie de tous les lieux de privation de liberté sera ensuite nécessaire. Il faudra alors recueillir les informations sur les pratiques de torture ou de mauvais traitements dans les lieux de détention. Puis dresser une liste de tous les collaborateurs potentiels. Dans une quatrième étape, une carte tactique de la torture sera élaborée, autrement dit, un réseau de personnes susceptibles d'aider dans la collecte des informations sera mis en place. Enfin, un document expliquera les mécanismes de recherche, ainsi que les outils de travail. Tout en sachant que certaines informations devront rester confidentielles pour préserver la sécurité des victimes, comme le recommandent les intervenants d'ALEF.

De l'utilité de l'accès du CICR aux prisons

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a, dans le cadre de son mandat, accès aux prisons et aux personnes privées de liberté. Les membres de l'organisation peuvent ainsi rendre visite aux détenus, dans tous les lieux de détention, et avoir avec eux des entretiens privés, sans témoins, ou des entretiens de groupe. À titre d'exemple, au Liban, le protocole de visites a été signé par les autorités en 2007. En Syrie, le CICR n'a accès aux prisons que depuis quelques semaines seulement. Cette mesure vise à établir des registres des détenus afin de prévenir les disparitions et de restaurer les contacts avec les familles. Elle vise aussi à identifier les cas de torture, d'humiliations et de mauvais traitements à l'égard des prisonniers. L'organisation est d'ailleurs tenue par un engagement de confidentialité vis-à-vis des États. L'accès du

CICR aux lieux de détention permet alors d'établir un dialogue bilatéral avec les autorités chargées des prisons afin de les pousser à améliorer les conditions de détention. Toutefois, la confidentialité n'est pas absolue car il est parfois nécessaire de dénoncer certaines pratiques. Depuis juin dernier, le CICR adopte une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la torture. L'organisation ne manque pas de dénoncer les outrages à la dignité humaine, et à l'intégrité physique et mentale lors des interrogatoires, de même que les mauvaises conditions de détention, comme les sanctions corporelles ou l'usage de la force, comme à Guantanamo. Soucieuse d'aborder la torture sous l'angle holistique, elle cherche à faire bouger les choses par son action au niveau des autorités centrales, des ministères et des lois.

Opinion

I.- Les années passent et rien ne change au Liban

Il est grand temps que quelqu'un se décide à parler dans ce pays. Malgré toute l'activité fébrile des médias, on a l'impression qu'un grand silence nous entoure et nous oppresse. Parcourez, en effet, n'importe lequel des quotidiens de ce pays ou suivez l'un des nombreux programmes télévisés dont on nous abreuve quotidiennement, et vous aurez la nette impression qu'en définitive, rien n'a été dit. La mise en scène des événements se déroule toujours selon le même scénario. Rien ne change, en effet, car rien de nouveau ne se crée. Le peuple crédule et amorphe continue d'être berné par la même clique de dirigeants qui réussissent, à chaque fois, à lui faire prendre des vessies pour des lanternes.

Sans tenter de citer des exemples, il y en aurait trop et nous ne saurions par lequel commencer, il suffirait de rappeler aux lecteurs combien de fois des incidents, souvent insignifiants, ont été sciemment enfiés dans le but de créer des situations dramatiques là où elles n'existaient pas. Tout cela n'est pas fait pour pimenter l'actualité, mais dans le but de distraire le citoyen et l'empêcher de se rendre compte à quel degré on le berne et on le plume.

Pour mieux nous en rendre compte, tâchons de récapituler rapidement les événements qui se sont déroulés dans ce pays durant les six dernières années, sans remonter plus loin dans le passé. Le scénario est bien connu de tous. Suite à l'assassinat de Rafic Hariri, les troupes syriennes se retirent ; des manifestations ont lieu dans le pays le 8 et le 14 mars (d'où l'appellation par la suite de ces deux formations, NDLR), accentuant le clivage entre les deux groupes politiques. Les différents gouvernements Hariri se succèdent

rien à offrir. Laissez-moi expliquer. Tout le monde sait que rien ne peut être accompli sans argent. Or la nouvelle équipe a démarré avec une dette faramineuse héritée de ses prédécesseurs, et pour tout capital tangible, le milliard et quart de dollars que l'ex-ministre des Communications, Charbel Nahas, avait réussi à bloquer à la Banque du Liban. Mais ce qui est pire encore, cette équipe ne s'est pas soucieuse d'élaborer ne serait-ce que les prémices d'un plan de travail pour l'année à venir. Si cela avait été le cas, pourquoi ne l'a-t-elle pas inclus dans la déclaration gouvernementale ? Je l'ai lu attentivement, cette déclaration de deux pages dans laquelle nulle mention n'est faite d'un plan quelconque pour sortir l'économie du pays du marasme dans lequel elle est plongée.

Mais il y a encore mieux à venir. Voilà bientôt quatre mois que ce gouvernement de trente ministres a été formé. Qu'ont-ils accompli de concret durant cette période ? Ils sont venus avec la promesse qu'ils seraient plus transparents que leurs prédécesseurs. Où est-elle cette transparence ? N'est-il pas de notre droit, nous les citoyens, d'exiger un compte-rendu mensuel de leurs activités et de leurs réalisations ? Que comptent-ils faire à présent ? Où en est-on de ce fameux plan ? C'est bien simple, ils n'en ont pas, et pis, ils ne veulent pas en préparer un, car les citoyens seraient alors amenés à leur demander des comptes. Or cela, ils ne peuvent pas se le permettre.

Dans le prochain article, nous tâcherons d'identifier ce que nous serions en droit d'exiger de nos dirigeants et les avantages d'une telle initiative.

(À suivre)

George SABAT

Les enfants de Dora

Gilbert Bécaud chantait *L'indifférence* sur une radio locale et les voitures passaient dans l'indifférence générale, les conducteurs derrière leurs lunettes noires jetant quelquefois leurs mégots de cigarette et un regard hautain et presque inhumain par leur fenêtre sur ces enfants basanés par le soleil ardent de l'été. Des enfants sur le bord de la route, filles et garçons âgés de 5 à 12 ans et qui, en haillons, guettent la première fenêtre ouverte pour faire la manche. Des 4x4 rutilants et hauts comme des camions passent, les frôlent et quelquefois, de leur hauteur démesurée comme voiture de ville, les conducteurs ne voient même pas ces enfants qui bravent la chaleur et l'humidité et les dangers d'une route toujours meurtrière dans notre pays. Je me demande si les responsables sociaux ou les membres des gouvernements réussissent ainsi

à être vue par un médecin, et de bénéficier d'un traducteur si elle ne parle pas l'arabe », a-t-il affirmé. « Malheureusement, la loi ne tient pas compte des réalités », a-t-il déploré, demandant, à titre d'exemple, qui devra assumer les frais d'avocat d'une personne démunie, placée en état d'arrestation ? Le commandant a tenu à souligner le travail entrepris par son département, pour l'amélioration du respect des droits de l'homme au sein des FSI, malgré le manque d'effectifs. « Notre objectif est de répandre et de généraliser la culture des droits de l'homme dans cette unité », a-t-il observé. Faisant part de ses efforts pour une meilleure collaboration avec la société civile, Ziyad Kaed Bey s'est dit satisfait, car « les résultats sont encourageants et la glace est désormais rompue avec les associations ». Il n'a pas manqué d'évoquer la lourde responsabilité qui lui incombe au niveau de l'amélioration des conditions de vie dans les prisons, mais aussi au niveau de la lutte et de la prévention contre la torture. Un travail qu'il accomplit avec la collaboration de l'armée et de la Sûreté générale, mais aussi avec l'assistance d'experts étrangers. Dans cet objectif, un comité œuvre à la mise en place d'un code de conduite, qui bannit la torture et la corruption, et que seront tenus de respecter tous les éléments des FSI, sans exception. Éléments qui recevront d'ailleurs une formation dans ce sens. Car il devient urgent pour l'institution de regagner la confiance des citoyens.

qui est contraire à l'humanité, qui est dégradant pour nous tous, déshumanisant notre peuple et notre pays. Je ne suis pas saint Martin pour couper mon manteau et pour le donner aux pauvres. On ne demande à personne de le faire, mais on demande aux responsables politiques et moraux d'agir et d'envoyer leurs patrouilles recueillir ces enfants pour les confier à une assistance publique et punir les parents et/ou la mafia qui les exploitent. J'espère que les pouvoirs publics et organisations humanitaires viendront en aide à ces enfants et que la justice sévira contre les esclavagistes des temps modernes. Des enfants qui ont droit à une attention et une éducation comme tous les autres enfants de notre pays. Que ceux qui sont indifférents nous excusent de nous être indignés de ne pas être civilisés.

Joseph W. ZOGHBI

Les lecteurs ont voix au chapitre

À Sylvie Chedid

Une maman, Sylvie Chedid, qui était aussi un peu la mienne à sa façon, qui nous quitte, c'est une partie de notre cœur qui disparaît avec elle. Quel que soit son âge, quel que soit son état de santé, le vide sera là, qui ne pourra plus être comblé par une autre personne. Il ne restera d'elle qu'un chaleureux souvenir qui nous incitera à échanger de gros bisous tout fort pour nous consoler réciproquement.

« Plus rien ne sera vous dans le site désert, Où nul n'occupe tout à fait votre place » (Michel Chihha).

Mais souvenons-nous aussi que le paradis se trouve sous les pas de nos mères.

Chucir ABOUDD Ancien ambassadeur

La nouvelle Asfourieh

Si certains ont oublié l'hôpital Asfourieh, à Hazmieh, ils n'ont qu'à emprunter cette route pour vivre avec les chauffeurs des poids lourds des aventures incroyables et s'assurer que les fous existent toujours, mais répartis sur l'ensemble du territoire national. Ici, un mastodonte qui en double un autre à grande

Antoine SABBAGHA

De beaux mots...

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits... »

De beaux mots pour mieux occuper les droits innés à la vie et à la liberté.

De beaux mots pour criminaliser le mal-pensant et le résistant.

De beaux mots pour entretenir l'illusion de droits et de justice.

De beaux mots confisqués par les amis et complices des bourreaux.

De beaux mots pour tromper l'opinion, légitimer toutes les exactions.

De beaux mots conditionnés, que l'on doit mentir.

De beaux mots magiques pour masquer une réalité tragique.

De beaux mots pour transformer les bourreaux en victimes et les victimes en bourreaux.

De beaux mots mis en avant pour en violer les fondements.

De beaux mots pour organiser l'impunité et des ordures et des salauds intouchables.

De beaux mots affichés dans les palais et les caves des saigneurs.

De beaux mots pour juger les violences justes et nécessaires afin que force reste à la loi.

De beaux mots pour nous dire qu'on doit tout subir, souffrir, parfois mourir sans rien dire.

De beaux mots pour nous dire que tout est « légitime », qu'on a heureusement « les droits de l'homme » !

De beaux mots pour nous dire que toute violation est illusion ou allégation.

De beaux mots pour nous dire que nous avons certainement commis les pires crimes dans une vie passée ou future.

Oublier, ou pire encore, refuser de nous prosterner et de ramper devant les idoles.

Outrager l'innocence de quelque innocent.

Entraver l'action nécessaire de quelque police de la pensée, dont le but est de favoriser le dialogue, promouvoir la fraternité, la paix et la justice entre les hommes.

Effleurer de nos doigts de pied (les doigts de l'homme supérieur) de quelque justicier. Toucher aux droits divins des Israéliens qui ne veulent que du bien aux voisins !

Contester le droit d'occuper l'Afghanistan, de tuer et de torturer des talibans pour défendre nos valeurs, nos libertés, notre démocratie et nos droits de l'homme.

Suspecter les violences légitimes, justes et nécessaires, « les morts naturelles », « les morts légitimes ».

De beaux mots qui sonnent faux.

De beaux mots semoule de vertu des beaux Ricos.

De beaux mots pour écrire et décrire une fumisterie une hypocrisie.

Régalons-nous de beaux mots en attendant que cicatrisent les maux.

Armons-nous de clichés, peut-être qu'un jour on en sera bien rassasié...

Rolda KARAM

NDLR

Nos lecteurs sont priés de tenir compte d'un double impératif : les articles adressés au journal ne doivent pas dépasser 4 000/5 000 signes et respecter les règles de la déontologie. De plus, les courriers publiés n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas le journal.